

Contrat Municipal Étudiant

UN
TREMPLIN
POUR
L'AVENIR

RETRAIT DES DOSSIERS :
Service jeunesse
ou Point d'Information
Jeunesse (médiathèque)

Tél. : 04 72 49 18 18
pij@ville-givors.fr

**Date limite des dépôts
des dossiers complets
le 20/09/2019**



GIVORS.FR



VILLEDEGIVORS



POUR REMPLIR mon dossier

Vous pouvez dès à présent retirer votre dossier et vous renseignez auprès des animateurs du Point Information Jeunesse localisé en Médiathèque de Givors.



- ☐ Habiter Givors
- ☐ Être titulaire du baccalauréat
- ☐ Être inscrit(e) dans une formation supérieure non rémunérée, quelle qu'elle soit
- ☐ Être âgé(e) de moins de 26 ans au moment de la signature du contrat
- ☐ Ne pas dépasser un certain seuil de ressources au sein du foyer (26 000€ / an)

RAPPEL : Retrait des dossiers auprès du service jeunesse (maison du fleuve Rhône 1 place de la Liberté) ou au point d'information jeunesse (médiathèque place Camille Vallin).



**DATE LIMITE DES DÉPÔTS DES DOSSIERS COMPLETS
LE 20 SEPTEMBRE 2019**

CONTACT

Tél. : 04 72 49 18 18 (accueil unique) pij@ville-givors.fr